

TABLE DES MATIERES

	PAGES.
Sommaire des sujets traités	XIII
Tableau des abréviations	XXIX

PREMIERE PARTIE.

DISPOSITIONS GENERALES.

	ART.
CHAP. I.—Dispositions déclaratoires et interprétatives	1
CHAP. II.—Pouvoir et juridiction des cours	
SECT. I.—Dispositions générales	40
SECT. II.—Cour du banc du roi siégeant en appel	42
SECT. III.—Cour supérieure et Cour de révision	48
SECT. IV.—Cour de circuit	54
SECT. V.—Cour des commissaires	59
SECT. VI.—Cour de magistrat de district	61
SECT. VII.—Juges de paix, Cour du recorder et autres juridictions inférieures	63
SECT. VIII.—Cour suprême du Canada et Cour d'échiquier du Canada	67
SECT. IX.—Sa Majesté en son conseil privé	68
CHAP. III.—Juridiction du juge en chambre	70
CHAP. IV.—Règles de pratique	73

DEUXIEME PARTIE.

REGLES APPLICABLES A TOUTES LES ACTIONS.

CHAP. V.—Actions et personnes qui peuvent y être parties	76
CHAP. VI.—Mode de comparution des parties et élection de domicile	83
CHAP. VII.—Cumul des causes d'actions	87
CHAP. VIII.—Actions contre les officiers publics	88
CHAP. IX.—Procédures <i>in forma pauperis</i>	89
CHAP. X.—Lieu de l'introduction de l'action	94
CHAP. XI.—Règles générales relatives à la plaidoirie écrite	105

TROISIEME PARTIE.

PROCEDURES DEVANT LA COUR SUPERIEURE.

CHAP. XII.—Assignation	117
CHAP. XIII.—Entrée de la cause	151
CHAP. XIV.—Production des pièces	155